

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT par internet. Réception et validation des inscriptions au club, dossier à remettre

DANS UNE ENVELOPPE AU NOM DE L'ADHERENT :
Au club : le **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020** de 17h00 à 19h00

Les pratiquants devront impérativement être licenciés pour démarrer l'activité.



REPRISE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

INITIATION GRATUITE POUR TOUT NOUVEL ADHERENT



• En ce qui concerne la fréquence des entraînements **JUDO et JU-JITSU**, ils se font à raison de 2 fois par semaine, sauf pour les 4 à 5 ans une fois par semaine.

A partir de benjamins les judokas désirant pratiquer la compétition pourront s'entraîner autant de fois qu'ils le souhaitent (voir avec le professeur).

Dossier d'inscription:

- ✓ Bulletin d'inscription (à remplir en ligne)
- ✓ Certificat médical d'aptitude au judo **obligatoire** (pour les nouveaux adhérents)
- ✓ **Uniquement le questionnaire santé ci-joint si vous avez déjà donné un certificat la saison passée**
- ✓ **PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE daté et signé (en ligne en même temps que l'inscription)**
- ✓ Chèques de cotisations (règlement à l'année)

IMPORTANT : Le dossier devra être remis dans une enveloppe au nom du pratiquant.

IMPORTANT : pour les compétiteurs, le passeport doit être signé par le docteur et devra porter la mention **ABSENCE DE CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPETITION**

• Nous vous rappelons que par mesure d'hygiène et par respect pour les utilisateurs du dojo, tous les judokas devront se munir **de zoori** (sandalettes ou pantoufles) **réservées pour le trajet du vestiaire au tatami**, **d'une petite serviette** pour le séchage après lavage des pieds, avoir les ongles des mains et pieds **coupés courts et propres**, **maquillage et bijoux interdits.**

Aucun pratiquant ne sera accepté sur les tatamis s'il ne respecte pas le PROTOCOLE SANITAIRE JUDO !!!!

Avec nos souhaits de réussite pour cette nouvelle saison, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour le Judo Club de Tavel-Lirac :

Les professeurs:

F.PELLEGRINO
Directeur Technique
Prof DEJEPS
C.N 6ème DAN

L.LORGERIE-COLOGNA
Prof DEJEPS
C N 4ème DAN

TEISSONNIERE Agnès
Prof BPJEPS
C N 4ème DAN



*extrait du règlement intérieur : La cotisation est annuelle, néanmoins une facilité de paiement est faite aux adhérents qui le désirent (paiement en 4 chèques). En cas d'arrêt, aucun remboursement ne sera fait. Exceptionnellement, si les cours devaient être interrompu en raison du COVID 19, les chèques non encaissés seront détruits.